



Coordonner et piloter des actions de santé

Cette formation vous outillera pour vous sentir plus à l'aise dans vos collaborations et vos projets. Elle est séquencée en plusieurs temps, pour que vous puissiez mettre en œuvre ses apports dans le cadre professionnel.

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s et bénévoles en charge du pilotage ou de la coordination d'actions d'éducation et de promotion de la santé.

Prérequis

Être en situation de construire et/ou de mettre en œuvre un projet d'éducation et promotion de la santé.

Objectifs pédagogiques

- Se situer dans le cadre d'intervention de ses actions (prévention, éducation à la santé, promotion de la santé...)
- Connaître les étapes de la méthodologie de projet
- Définir des modalités de coordination d'un projet
- Mobiliser les apports de la formation dans sa pratique

Contenu de la formation

Session 1 (2 jours)

- Principes d'intervention : prévention, éducation pour la santé, promotion de la santé
- Observation, analyse de la situation et partenariat
- Coordination et pilotage d'un projet
- Définition des priorités d'action, des objectifs
- Préparer l'évaluation de son action
- Préparation du projet et planification de l'action

Session 2 (3h)

- Retour sur sa pratique et partage d'expériences

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rice.s et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel
2j et demi, 17h

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.
Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.
Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

Sessions

Saint-Brieuc	3, 4 février (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h) 30 septembre (14h – 17h)	Yves Costiou et Sandrine Dupé Chargé.e.s de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne
---------------------	---	--

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Coordonner et piloter des actions de santé sur irepsbretagne.fr, onglet formations](https://www.irepsbretagne.fr/onglet/formations) :

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le.la stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr